

Les Bois, le 3 septembre 2019

Avis officiel No 8/2019

VOTATIONS COMMUNALES DU 20 OCTOBRE 2019

A l'occasion des élections fédérales et cantonales, suite au dépôt d'un référendum concernant les décisions du Conseil général relatives au refus de vendre deux parcelles de terrain du secteur de l'Orée, les citoyennes et citoyens des Bois devront se prononcer sur ces objets.

Conformément à l'article 11 du Règlement d'organisation, une séance d'information doit avoir lieu 30 jours avant la votation. Dès lors, cette séance a été fixée au

Mardi 17 septembre 2019, à 20 heures

à la salle polyvalente de la Fondation Gentit (bâtiment de l'administration communale). En raison des délais particulièrement courts pour la préparation du matériel de vote et de l'impératif du Règlement d'organisation, il n'est pas possible de délivrer le matériel de vote avant cette séance, raison pour laquelle cette date vous est communiquée par avis officiel.

Conseil communal